



## Liste commune de l'**INTERSYNDICALE** syndiqués et non syndiqués

**2<sup>ème</sup> tour - Jeudi 17 décembre 2009**

### **Élections des Délégués du Personnel**

*Ligue de l'Enseignement – Fédération de Paris*

Grâce à vos votes, lors du 1<sup>er</sup> tour **l'intersyndicale** a obtenu 57 % des voix. Le quorum n'étant pas atteint (331 salariés électeurs/90 votants) au 1<sup>er</sup> tour, un second est nécessaire. Il est essentiel, pour une forte représentation, que chacun se mobilise au 2<sup>ème</sup> tour. Nous comptons sur vous.

*Depuis 2004 les délégués du personnel de l'Intersyndicale, ont représenté et défendu les intérêts de tous les salariés, formulé vos remarques et soutenu vos réclamations, participé activement aux réunions mensuelles avec la direction, ...*

**Notre projet** : poursuivre nos demandes récurrentes sur la revalorisation des salaires, la lutte incessante contre la précarité, l'accès à la formation pour tous, une cohérence de traitement de tous les salariés, la mutuelle avec participation de 50 % de l'employeur, la revalorisation du statut des animateurs techniciens, ...

#### **Les candidats délégués du personnel de L'INTERSYNDICALE du Collège 1**

##### **TITULAIRES**

- **Adriana MELFI - SNAPAC/CFDT**  
Centres d'animation Clavel – Rebeval - Mathis
- **Aude de MARCELLUS - SNAPAC/CFDT**  
Centre d'animation Arras
- **Mathieu VIVIER**  
Centre d'animation Solidarité
- **David CHATELUS**  
Antenne Jeunes
- **Guillaume MAESTRACCI**  
Antenne Jeunes

##### **SUPPLÉANTS**

- **Jacqueline KARPEL - USPAOC/CGT**  
Centre d'animation Clavel
- **Xavier CAHEN - SNAPAC/CFDT**  
Centre d'animation Censier
- **Catherine ROSIER - SNEPAT/FO**  
Centres d'animation Mathis – Clavel
- **Isabelle AESCHLIMANN**  
Centre d'animation Clavel
- **Dominique CHAUVEAU – USPAOC / CGT**  
Centre d'animation Clavel

***Depuis 5 ans, les délégués de l'Intersyndicale,  
représentent et défendent les intérêts de TOUS les salariés de la Ligue Paris***

**Attention : Vous devez voter 2 fois !**

***Il s'agit de deux élections différentes : Comité d'entreprise ET délégués du personnel  
(N'oubliez pas de poster les 2 enveloppes différentes pour votre vote par correspondance)***

*En 2004, en 2006 et lors du 1er tour du 30 novembre 2009 vous avez fait confiance à l'Intersyndicale et nous vous en remercions.*

**Depuis 2004, les délégués du personnel de l'Intersyndicale ont contribué, pour TOUS les salariés de la Ligue Paris, à la mise en place :**

- L'accompagnement de salariés lors d'entretien « préalable au licenciement »
- L'assistance et l'accompagnement lors de rencontres juridiques avec l'inspection du travail
- L'aide à la rédaction de courriers (salaires, horaires, ....)
- Création de la commission Formation et de la commission Logement
- L'aide juridique à destination de tous les salariés de la Ligue, « CE Services » 01 42 77 41 43, permettant de bénéficier gratuitement de consultations juridiques en droit du travail et droit privé
- Les places de cinéma et de théâtre à tarifs réduits
- L'aide « Culture » (chèques « culture » ou participation du CE de 50 euros selon votre choix)
- Les chèques vacances, chèques cadeaux, chèques naissance et chèques retraites
- La réduction de 175 euros sur les séjours vacances Ligue pour les enfants des salariés
- L'aide personnalisée, à taux zéro, dont des salariés ont bénéficié depuis 2006
- Les tickets restaurants pour l'ensemble des personnels remplissant les conditions
- La permanence téléphonique pour répondre à vos questions, création du site « intersyndicale.org » sur les instances représentatives de la Ligue Paris et création du site du CE « <http://mon-ce.org> »
- L'augmentation du budget du CE pour les Activités Sociales et Culturelles de 0,1%

**Lors des réunions mensuelles les délégués du personnel de l'Intersyndicale ont exprimé clairement**

- ✗ **leurs objections, désaccords et/ou réclamations** (Entretien d'Évaluation Annuel, par exemple)
- ✗ **leurs demandes récurrentes de renfort et d'embauche de personnel**
- ✗ **leur demande d'une mutuelle avec participation de 50 % de l'employeur**
- ✗ **leur lutte contre la précarité et l'amélioration des conditions de travail ...**
- ✗ **les PV des séances attestent de la présence active des délégués du personnel de l'Intersyndicale**

➤ **Être « force de proposition » et défendre l'ensemble des salariés**

➤ **« Porter » vos remarques et observations lors des réunions mensuelles avec la direction**

➤ **Poursuivre notre mission dans le cadre de notre engagement personnel et professionnel en toute indépendance**

➤ **Construire nos demandes et nos réclamations avec vous et peser sur les choix qui nous concernent**

➤ **Affirmer notre volonté d'être attentif au respect de l'ensemble des salariés et défendre les conditions de travail**

➤ **Pour une solidarité toujours plus forte**

**ENSEMBLE AFFIRMONS notre volonté d'agir efficacement**

**Avant le 15 décembre (par correspondance)**

**ou le Jeudi 17 décembre 2009 (au siège de 9 h 30 à 14 h)**

**VOTEZ pour les candidats de L'INTERSYNDICALE**